

1778.	Bordereau de paye des officiers et matelots de l'armement naval de Saint-Jean.	Page 125
30 novembre.		
31 décembre.	Etat des officiers et matelots de l'armement naval de Saint-Jean.	130
1779.		
1er janvier.	Bordereau de paye des officiers et matelots de l'armement naval du lac Champlain.	133
	Bordereau de paye de tout l'armement naval de la province du Canada.	135
	Bordereau de paye, non accepté, des serviteurs, etc., appartenant aux différents vaisseaux des lacs d'en haut.	137
	Etat général des vaisseaux armés en guerre sous les ordres du capitaine Schank, avec la liste de tous les officiers civils et ouvriers des chantiers de marine des lacs Ontario, Erié, Huron et Michigan.	140
	Etat général des vaisseaux armés en guerre sur le lac Champlain sous le commandement du capitaine Schank, avec la liste des officiers civils et ouvriers du chantier de marine de Saint-Jean.	142
	Etat général de toute la branche civile du service provincial du Canada.	145
	Etat général des vaisseaux provinciaux armés en guerre et des brigantins de la Trésorerie.	148
	Etat général de l'armement naval du Canada pour tous les lacs.	149
	Registre de contrôles, service naval.	151
	Formule de compte d'achat de munitions.	153
31 janvier.	Etat des officiers et matelots de Saint-Jean.	155
9 février, Halifax.	Alexander Thomson, commis des vivres, à James Grant. Vu les demandes faites pour approvisionner la flotte de l'amiral Byron, pour envoyer des vivres aux prisonniers de Saint-Pierre et Miquelon, etc., demande qu'il soit obtenu permission de Haldimand, d'expédier des provisions pour pourvoir aux besoins des flottes, etc.	156
	Déposition de Thompson, qui affirme sous serment que la farine, etc., précédemment envoyée a été exclusivement affectée à la consommation de la marine.	158
28 février.	Etat des officiers et matelots de Saint-Jean.	159
31 mars.	Etat des officiers et matelots de l'armement naval de Saint-Jean.	144
3 avril, Saint-Jean.	Note à l'effet que Twiss aura pleine autorité sur les ouvriers, etc., des différents postes en l'absence de Schank.	161
	Formule d'un compte général de déboursés faits au nom d'une personne, pour des marchandises achetées de divers marchands.	162-164
10 avril.	Règlements pour la paye à venir, etc., des sous-officiers de marine employés sur le lac Champlain.	165
12 avril.	Règlements projetés pour le fret des provisions à partir de Québec jusqu'à Trois-Rivières, Sorel, Chambly et Montréal.	167
17 avril.	L'état actuel de l'armement naval de Saint-Jean.	168
26 avril, Québec.	Règlements navals pour le lac Champlain.	169
30 avril, Québec.	Réponses de Haldimand à des questions et à des règlements proposés par le capitaine Schank au sujet du service naval. Les propositions et les réponses sont sur colonnes parallèles.	171
	Etat des vaisseaux des lacs d'en haut, indiquant leur jaugeage, le nombre de soldats qu'ils peuvent porter, et le nombre de voyages qu'ils peuvent faire dans la saison d'été, le tout suivi de notes.	177 79